



Béatrice Métraux lance sa campagne

SUCCESSION MERMOUD • *Candidate verte à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, la députée du Gros-de-Vaud veut imprimer un « changement des règles de gouvernance ».*

ARNAUD CREVOISIER

La désignation du successeur de Jean-Claude Mermoud se jouera selon toute vraisemblance entre l'UDC Pierre-Yves Rapaz et la Verte Béatrice Métraux. La bataille s'annonce cruciale pour la gauche, qui espère ravir la majorité à l'exécutif cantonal. Une victoire à l'élection complémentaire du 27 novembre (ou plus probablement à l'issue du 2^e tour le 18 décembre) lui procurerait alors un avantage certain avant les élections générales du printemps prochain. «Compte tenu de la proximité de l'élection complémentaire avec les élections de mars 2012, le vainqueur aura une forte légitimité pour être reconduit», résume la présidente du PSV, Cesla Amarelle.

L'union rose-rouge-verte

C'est donc uni derrière Béatrice Métraux que le camp rose-rouge-vert aborde cette échéance. Hier, au moment de lancer la campagne de la vice-présidente des Verts vaudois, la présence de Cesla Amarelle et de Julien Sansonnens, vice-président du POP, témoignait de ce soutien. Soutien «sans ambiguïté et plutôt enthousiaste» de la part du PS, qui salue «son aisance à trouver des compromis politiques et à débloquent des situations difficiles». «La non-reconduction de François Marthaler en mars prochain facilite aussi notre soutien sans ambiguïté», reconnaît Cesla Amarelle.

«Soutien critique» de la part du POP, qui voit Béatrice Métraux comme «une personnalité centriste». Mais pour Julien Sansonnens, l'enjeu de ce scrutin est d'abord de battre le candidat UDC: «Pierre-Yves Rapaz est très clairement sur la ligne de l'UDC zurichoise. Il n'a pas sa place au Gouvernement vaudois.» Lui faisant écho, le député vert Raphaël Mahaïm appelle à «un réveil républicain dans l'électorat vaudois».

Pour Béatrice Métraux, un renversement de la majorité gouvernementale doit aller de pair avec un «changement des règles de gouvernance», quitte à «bousculer» quelque peu une politique vaudoise «ronronnante». Et à jeter une pierre dans le jardin de Pascal Broulis. Ainsi, elle pro-



Raphaël Mahaïm, Béatrice Métraux, Cesla Amarelle et Julien Sansonnens (de g. à dr.): le camp rose-rouge-vert est uni pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

pose de réformer la fonction de président du gouvernement qui, associée au Département des finances, concentre à ses yeux trop de prérogatives.

Pas une «révolution»

Citant en exemple le Conseil d'Etat bâlois, elle milite pour la création d'un département présidentiel distinct de celui des finances. Parmi les priorités de l'écologiste figurent l'élaboration d'une stratégie de financement des énergies renouvelables, le développement de la politique sociale et des transports publics et la mise en place du nouveau système scolaire. Des thèmes qui seront précisés dans le cadre de la plateforme de la gauche.

Pas question pour autant de faire la «révolution» au Château:

la candidate exprime son souci de préserver la stabilité et le consensus, tout en affichant sa capacité d'écoute. L'actuelle cheffe du groupe des Verts au Grand Conseil met aussi en avant sa force de persuasion, héritée de son expérience syndicale à la tête de la Fédération des sociétés de fonctionnaires vaudois (FSP). De par son métier de juriste, elle se prévaut encore d'«un grand esprit de synthèse».

Agée de 56 ans, la Franco-suisse a rejoint les Verts au début des années 2000, mais revendique une sensibilité écologique de très longue date. Elue municipale à Bottens en 2002 sur une liste d'entente, elle est devenue syndique de cette commune du Gros-de-Vaud au printemps dernier. Elle a été élue députée en 2007. I

FEMME ET «SYNDIC»

Petite surprise, à la lecture du dossier de presse de Béatrice Métraux. La verte souligne à sept reprises qu'elle est «syndic» de Bottens. Explication: «Je suis attachée à la langue française, je suis née en France et j'ai appris le français... français. «Syndic» est un terme français que l'on trouve en France, alors que «syndique» est un terme helvétique. Je préfère «syndic», mais je ne crois pas que cela soit un grand sujet de controverse ou de fâcherie.»

Se faire appeler «Madame le syndic» est une exigence de certaines syndiques libérales

ou radicales, qui ne sont pour la plupart plus en fonction: Elisabeth Delay à Yvonand, Nicole Rimella à La Tour-de-Peilz, Nicole Gross à Epesses ou encore Annie Oguey à Ormont-Dessous.

C'est tout le contraire pour Yvette Jaggi, élue syndique de Lausanne en 1989. Interrogée par le site «lesquotidiennes.com» en 2007, elle estimait que les femmes qui rejettent cette féminisation «mènent un combat d'arrière-garde dépassé». «C'est le conservatisme suisse dans toute sa splendeur», ajoutait-elle. JC